



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Burundi

Insensible à la pauvreté qu'endure son peuple, le Gouvernement augmente les taxes et impôts pour financer son budget de fonctionnement

Rapport sur la Gouvernance et les Droits

Economiques et Sociaux au Burundi

juillet 2023

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
0. INTRODUCTION	1
I.L'INFLATION PORTE SUR LES PRODUITS STRATEGIQUES, DES TAXES ET IMPOTS.....	1
I.1.Nouvelle hausse des prix des produits pétroliers dans un contexte de pénurie sans précédent	1
I.2. Hausses des prix du sucre, des produits BRARUDI et du ciment dans un contexte de spéculations impunies.....	2
I.3. Hausses vertigineuses des taxes et impôts sur les standes dans les marchés publics et sur des documents administratifs	6
I.3.1. Les loyers des standes des marchés publics revus à la hausse.....	6
I.3.2. Hausse des prix des documents administratifs délivrés par la police judiciaire	7
II.UN PROJET CONTROVERSE DE CONSTRUCTION DES MAISONS DES VICTIMES DE CATASTROPHE NATURELLE EN PROVINCE CIBITOKÉ.....	10
III. DES ENSEIGNANTS NON PAYES PENDANT QUE DES ELEVES SONT IMPLIQUES DANS DES ACTIVITES POLITIQUES DU PARTI AU POUVOIR.....	13
III.1. Au moins 5018 enseignants n'ont pas eu leurs salaires du mois de juillet 2023	13
III.2. Des activités scolaires paralysées en province Makamba suite à la finale du tournoi « Nkurunziza cup ».....	14
IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	15

0. INTRODUCTION

L'inflation a marqué ce mois de juillet 2023. Elle se manifeste par la hausse vertigineuse des produits stratégiques tels le sucre, le ciment, les boissons produites par la brasserie BRARUDI sans oublier le carburant. Ces hausses de prix des produits de première nécessité sont intervenues dans un contexte de spéculations sur le commerce de ces produits.

Cette période a également été marquée par la grogne des fonctionnaires de l'Etat dont les salaires ont été bloqués, et des commerçants dont les stands dans les marchés publics ont vu les prix des loyers augmentés dans des proportions très inquiétantes. Dans tout cela, le Gouvernement du Burundi semble être pressé de combler le déficit budgétaire de l'année en cours.

IL'INFLATION PORTE SUR LES PRODUITS STRATEGIQUES, DES TAXES ET IMPOTS

Malgré la misère qu'endure le peuple burundais suite aux mesures politiques et économiques qui restreignent ses moyens de survie, le gouvernement du Burundi a décidé une fois de plus d'enfoncer le clou en revoyant à la hausse les prix de tous les produits stratégiques à savoir le carburant, le sucre, le ciment et les produits Brarudi. Comme si cela ne suffisait pas, il a revu à la hausse les taxes et impôts sur les documents administratifs, tout comme le loyer des stands de commerce se trouvant dans les marchés publics. Cette hausse inquiète la population burundaise qui grogne et qui ne sait pas à quel saint se vouer. Elle aggrave une situation économique déjà précaire, et constitue une preuve de plus qui montre que la bonne vie des Burundais constitue le moindre des soucis du régime CNDD-FDD.

I.1.Nouvelle hausse des prix des produits pétroliers dans un contexte de pénurie sans précédent

Dans un contexte de pénuries récurrentes, les prix du carburant à la pompe ont été une nouvelle fois revus à la hausse en date du 21 juillet 2023. Un litre d'essence super s'achète désormais à 3 950FBu alors qu'il était au paravent à 3 250FBu. Celui du mazout est passé de 3 450 à 3 795FBu. Le pétrole a été fixé à 3 730FBu au moment où un litre de ce produit était à 3150FBu.

Cette hausse vertigineuse des prix du carburant est intervenue dans un contexte de pénuries nuisances et répétitives de ce produit dans la capitale Bujumbura comme à l'intérieur du pays.

Dans un communiqué du 24 juillet 2023, la ministre du transport a publié de nouveaux prix officiels de transport estimant se conformer à la nouvelle structure des prix de carburant qui venait d'être annoncée. En ville de Bujumbura par exemple, le ticket de transport qui était à 550FBu a été fixé à 600FBu. Les prix de transport qui relient le centre-ville et les quartiers périphériques s'élèvent entre 800 et 1800 FBu. Le ministre a également publié les nouveaux tarifs de transport pour différentes provinces et localités du pays. Malheureusement, suite à la pénurie du carburant qui a persisté malgré cette hausse, les transporteurs n'ont cessé de dénoncer des « *prix fantaisistes dans un contexte inquiétant de pénurie non résolue* ». La dernière hausse des prix du carburant était intervenue à la fin du mois d'avril 2022.

I.2. Hausses des prix du sucre, des produits BRARUDI et du ciment dans un contexte de spéculations impunies

Après des pénuries spéculatives attribuées à certaines autorités publiques exerçant le commerce clandestin dont certaines ont été prises en flagrant délits, le prix du kilogramme de sucre a été encore une fois revu à la hausse. Le gouvernement explique que les quantités produites par la Société Sucrière du Moso (SOSUMO) sont insuffisantes. Pourtant, le marché noir de ce produit est le plus développé dans le pays et est fortement entretenu par les autorités de la base au sommet. Le communiqué de presse du 27 juillet 2023 annonce que le prix aux consommateurs est passé de 2500 à 3300FBu, soit une augmentation de 800FBu par kg.

Gihofi

Tél : (257) 22 50 71 01
(257) 22 50 71 02

Bujumbura

(257) 22 50 70 08
(257) 22 50 70 09

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Société Sucrière du Moso « SOSUMO » porte à la connaissance de tous les consommateurs, grossistes et détaillants du sucre, que conformément à la lettre N°100/CAB/1996/2023 du 24 juillet 2023 du Chef de Cabinet Civil du Président de la République et à la lettre n° Réf. : 750/2808/C.M/2023 du 26/07/2023 du Ministre du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme, le prix du sucre de la SOSUMO a changé.

Le nouveau prix est structuré comme suit :

1. Prix de Vente par SOSUMO Toutes Taxes Comprises (c'est-à-dire aux entrepôts de la SOSUMO) 3 190 FBU/kg ou 159 500FBU par sac de 50 kg ;
2. Prix de Vente par les Grossiste Toutes Taxes Comprises : 3 240FBU/kg ou 162 000FBU par sac de 50 kg ;
3. Prix de Vente par les détaillants au dernier consommateur Toutes Taxes Comprises : 3 300 FBU /kg ou 165 000FBU par sac de 50 kg.
4. Ce changement de prix entre en vigueur à partir de ce 27 juillet 2023.

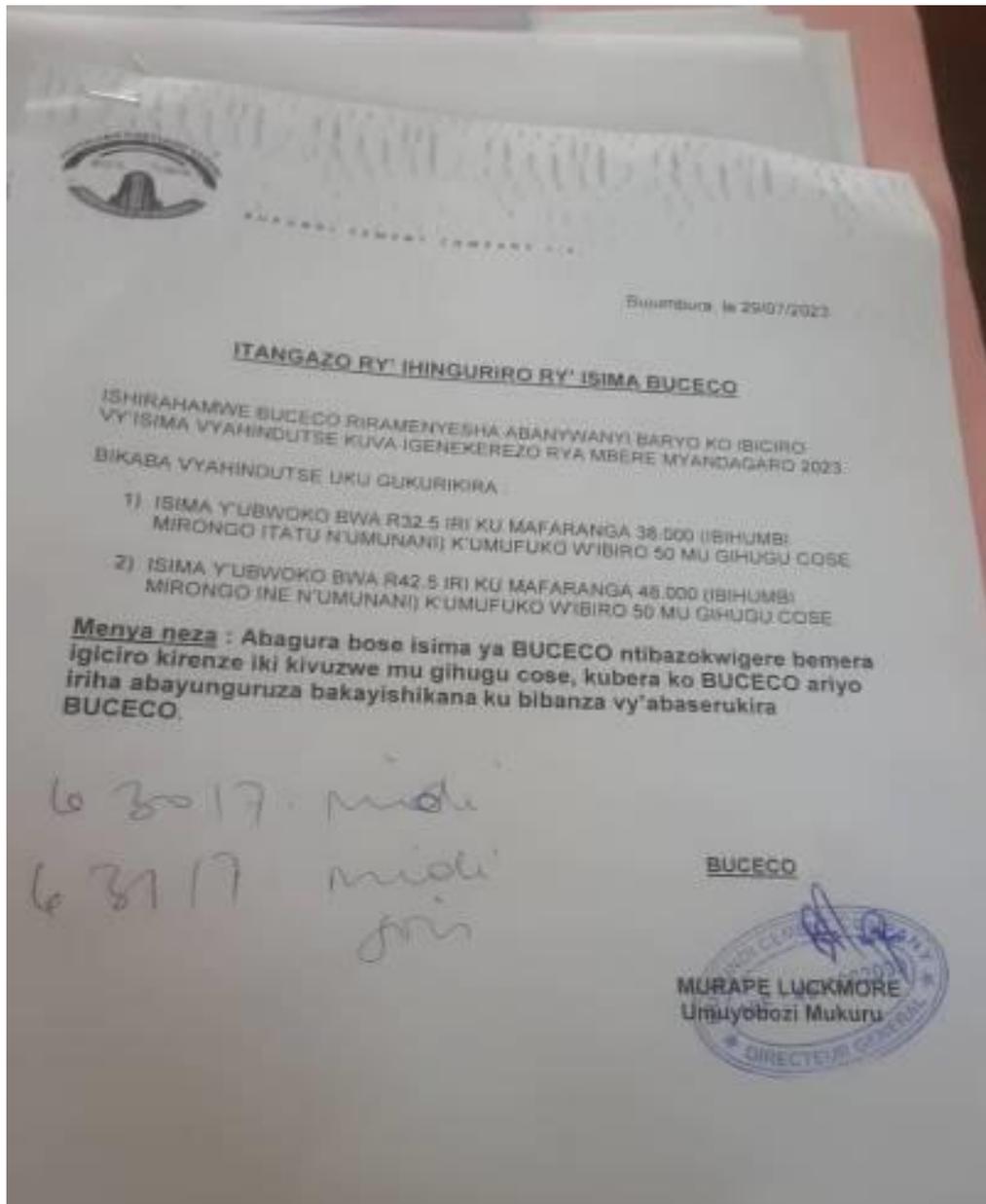
Fait à Bujumbura, le 27/07/2023

L'Administrateur Directeur Général

Aloys NDAYIKENGURUKIYE, Général Major

Communiqué annonçant la hausse des prix des produits de la SOSUMO

La hausse des prix a également touché le ciment localement produit par l'entreprise BUCECO. Depuis le 29 juillet 2023, le sac de 50 kg (32.5) est passé de 28500 à 38500FBu. Celui de 42.5 a été rehaussé à 48000FBu, alors qu'il était à 38000FBu. Ce produit connaît également des pénuries et des spéculations que le pouvoir n'a jamais voulu contrôler pour des raisons qu'on ignore encore. Les habitants de la province Cibitoke où est installée l'entreprise ont continué à dénoncer des spéculations qui n'ont pas cessées dès le lendemain de l'annonce de la hausse du prix du ciment. Les commerçants n'avaient pas hésité, le lendemain de la hausse du prix, à ajouter 1000FBu au prix officiel annoncé par sac.



Communiqué annonçant la hausse des prix des produits BUCECO

La flambée des prix n'a pas épargné les produits BRARUDI. Dans un communiqué visiblement préparé à la fin de cette période, mais signé juste pendant la rédaction de ce rapport, l'entreprise a augmenté les prix de ses produits qui devraient entrer en vigueur le même jour de la signature du communiqué, c'est-à-dire le premier août 2023. En analysant les nouveaux prix recommandés par bouteille de ces produits, le constat est qu'il y a eu une hausse de 500FBu par bouteille en comparaison avec les anciens tarifs pour chaque produit.



BRASSERIES ET LIMONADERIES DU BURUNDI

MEMBRE DU GROUPE HEINEKEN

NIF : 4000001463

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bujumbura, le 1^{er} Août 2023

Brarudi SA procède à l'augmentation des prix recommandés de ses produits à partir de ce mardi, 1^{er} Août 2023.

Ce changement de prix est motivé par l'augmentation des prix des matières premières.

Dans le but d'assurer le respect des prix sur tout le territoire national, les nouveaux prix recommandés sont les suivants :

Structure de prix Bujumbura Mairie

Produits	Prix recommandés par casier (FBU) chez le distributeur	Prix recommandés par casier (FBU) chez le mini-dépôt	Prix recommandés par bouteille (FBU) au consommateur
Boissons gazeuses	29 250	30 350	1 500
Viva (Malt & Tangawizi)	29 100	30 300	1 500
Nyongera 72 Cl	17 100	17 800	1 700
Primus 72 Cl	23 000	23 400	2 200
Primus 50 Cl	29 750	30 450	1 700
Primus Black	35 300	36 200	2 000
Amstel Blonde 65 Cl	30 600	31 350	3 000
Amstel Blonde 50 Cl	45 000	46 150	2 600
Amstel Bock 33 Cl	53 850	55 550	2 600
Amstel Royale 50 Cl	48 900	50 150	3 100

BRARUDI S.A. – Boulevard Melchior NDADAYE N° 34, B.P. : 540 Bujumbura, Tél. : +257 22 28 80 00
Route Nationale N° 2, B.P. : 115, Gitega Tél. : +257 22 28 83 00
Site Internet : www.brarudi.bi E-mail : info@brarudi@heineken.com

Communiqué annonçant la hausse des prix des produits BRARUDI

I.3. Hausses vertigineuses des taxes et impôts sur les standes dans les marchés publics et sur des documents administratifs

I.3.1. Les loyers des standes des marchés publics revus à la hausse

Le Gouvernement du Burundi a revu à la hausse les prix des stands dans différents marchés publics, toujours dans l'esprit de combler le déficit budgétaire de l'année budgétaire 2023-2024. Au moment où ce même pouvoir avait attribué ces stands à des privés, moyennant des montants variés que ces derniers payaient dans la caisse de l'Etat, il revient à la raison et s'insurge contre des personnes dont des autorités publiques qui les ont sous-loués à de tierces personnes et qui encaissent des profits énormes au détriment de l'Etat et des locataires. En effet, des administratifs se sont attribués des stands à leur guise et se sont enrichis sur le dos des locataires et des consommateurs qui font face à des prix des produits sans cesse galopants au marché.

Pour tenter de changer cet état de fait, des locataires désormais propriétaires des stands ont été sommés de payer leurs loyers aux comptes de l'Office Burundais des Recettes et d'ignorer leurs anciens patrons.

Un Stand qui se payait 110 000FBu est passé à 600 000FBu. Un stand de 25 000FBu est passé à 300 000FBu et un stand de 50 000FBu à 400 000FBu. L'on a constaté également que le montant du loyer de certains stands est passé de 14 000FBu à 350 000 et/ou à 400 000FBu.

Lors de la descente du Maire de la ville de Bujumbura et du Commissaire Général de l'OBR au marché de Ruvumera, zone Buyenzi en date du 26 juillet 2023, des agents de cet office ont demandé à des gens retrouvés dans les stands, propriétaires, locataires ou pas, de signer obligatoirement des contrats de paiement de ces montants.

Les commerçants ont demandé pourquoi cette hausse exagérée sans consultation, mais le Maire de la ville n'avait pas d'explications à donner, parce qu'il n'exécutait qu'une mission de son Gouvernement. La mesure a mis les vendeurs et les consommateurs dans une situation de grogne, d'inquiétude et d'impasse totale. Les commerçants des différents marchés de Bujumbura ont manifesté leur mécontentement dans la matinée du 31 juillet 2023 en laissant fermés leurs stands, dans l'espoir de voir leurs revendications prises en considération.

Signalons que le Gouvernement du Burundi a triplé son budget annuel et compte combler le déficit de plus de 71 milliards dans les taxes et impôts intérieurs, ce qui ne fait qu'aggraver la situation économique de misère et de pauvreté des ménages dans un pays classé le plus pauvre du monde par des institutions financières internationales, telles la Banque Mondiale et le FMI.

I.3.2. Hausse des prix des documents administratifs délivrés par la police judiciaire

Une ordonnance du 12 juillet 2023 signée conjointement par le ministre des Finances, du Budget et de la Planification et son homologue de l'Intérieur et de la Sécurité Publique revoit à la hausse les prix des documents administratifs délivrés par la police burundaise. Ainsi, la taxe d'un extrait du casier judiciaire est passée de 1000FBu à 3000FBu. Les empreintes digitales qui n'étaient payantes à la fois pour les nationaux, les ressortissants des pays africains et non africains ont été tarifées respectivement à 30 000FBu, 40000 et 50 000FBu. L'expertise judiciaire qui était gratuite coûte désormais 30 000FBu. L'ordonnance a statué également sur les taxes et impôts pour les véhicules, les tricycles et motos-cyclettes. Les attestations qui étaient délivrées moyennant une somme de 1500FBu vont désormais, avec cette nouvelle ordonnance, être payées de 5000 à 500 000FBu selon le poids de chaque engin.

Ci-après, nous copions une photo de l'ordonnance conjointe qui décrit la fixation des prix pour chaque document ci-haut mentionné.

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU MINISTRE

ORDONNANCE MINISTERIELLE CONJOINTE N° 540/530/...814
DU 19/07/2023 PORTANT MODIFICATION DES TARIFS DES DOCUMENTS
ADMINISTRATIFS DELIVRES AU COMMISSARIAT GENERAL DE LA POLICE
JUDICIAIRE

LE MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA PLANIFICATION
ECONOMIQUE

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, DU DEVELOPEMET COMMUNAUTAIRE ET DE
LA SECURITE PUBLIQUE

Vu la Constitution de la République du Burundi;

Vu la loi organique n° 1/27 du 09 décembre 2021 portant modification de la
loi organique n° 1/03 du 20 février 2017 portant missions, composition
et fonctionnement de la Police Nationale du Burundi ;

Vu la loi organique n° 1/20 du 20 juin 2022 portant révision de la l i n° 1/35 du
04 décembre 2008 relative aux finances publiques ;

Vu la loi n° 1/22 du 30 juin 2022 portant fixation du budget général de la
République du Burundi pour l'exercice 2022/2023;

Vu le décret n° 100/007 du 28 juin 2020 portant révision du décret n° 100/037
du 19 avril 2018 portant structure, fonctionnement et missions du
Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le décret n° 100/069 du 24 septembre 2020 portant mission, organisation
et fonctionnement du Ministère des finances, du budget et de la planification
économique ;

Vu le décret n° 100/176 du 21 juillet 2021 portant modification du décret n°
100/082 du 12 octobre 2020 portant missions, organisation et fonctionnement
du Ministre de l'intérieur, du développement communautaire et de la sécurité
publique;

Revu l'ordonnance ministérielle n° 550/540/549 du 17 septembre 1999 portant modification des tarifs des droits et taxes appliqués au Ministère de la Justice ;

ORDONNENT :

Article 1

Au sens de la présente ordonnance conjointe, les tarifs des documents délivrés par le Commissariat Général de la Police Judiciaire sont fixés dans le tableau ci-après :

Série	Libellé	Bénéficiaires de documents ou propriétaires d'engins	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs	
01	Extrait du Casier Judiciaire	Nationaux	1.000 Fbu	3.000Fbu	
		Ressortissants africains	1.000 Fbu	5.000 Fbu	
		Ressortissants non africains	1.000 Fbu	10.000 Fbu	
02	Prise d'empreintes digitales	Nationaux	0	30.000 Fbu	
		Ressortissants africains	0	40.000 Fbu	
		Ressortissants non africains	0	50.000 Fbu	
03	Expertise judiciaire	Bénéficiaires	0	30.000 Fbu	
04	Attestation d'autorisation d'immatriculation	Motocyclette	1.500 Fbu	5.000 Fbu	
		Tricycle et quadricycle à moteur	1.500 Fbu	10.000 Fbu	
		Véhicules et autres engins	Poids inférieur ou égal à 1.400 kg	1.500 Fbu	100.000 Fbu
			De 1.401 à 2.500 kg	1.500 Fbu	150.000 Fbu
			De 2.501 à 3.500 kg	1.500 Fbu	200.000 Fbu
			De 3.501 à 9.000 kg	1.500 Fbu	250.000 Fbu
			De 9.001 et plus	1.500 Fbu	500.000 Fbu
05	Attestation de déclaration de perte ou de vol	Bénéficiaires	1.000 Fbu	3.000 Fbu	
06	Attestation de non recherche d'un véhicule	Bénéficiaires	0	10.000 Fbu	

II. UN PROJET CONTROVERSE DE CONSTRUCTION DES MAISONS DES VICTIMES DE CATASTROPHE NATURELLE EN PROVINCE CIBITOKÉ

Après des inondations et des glissements de terrains survenus en décembre 2019 dans la localité de Nyempundu, commune Mugina, province Cibitoke, qui ont emporté une trentaine d'habitants, le Gouvernement du Burundi en partenariat avec le PNUD ont implanté en 2020, le site Gisheke sur la colline et zone Nyamakarabo pour abriter les sinistrés de la catastrophe. Au départ, il était prévu de construire 1000 logements, mais seuls 250 avaient été construits fin juin 2020.

A moins de 3 ans comme on a pu le constater sur place, les images de l'état de ces maisons est pitoyable. Elles sont en passe d'effondrement et le risque de provoquer d'autres dégâts matériels et humains est élevé. Visiblement, ces maisons ont été construites à l'aide des matériaux de mauvaise qualité. En lieu et place des briques cuites et des planches, on a fait usage des roseaux et de petits troncs d'arbre avec une quantité très faible de ciment, ce qui est à l'origine de la non durabilité des maisons. Pourtant, le PNUD a débloqué au moins 16 millions de francs burundais pour chaque maison, si on en croit au procès-verbal de remise de ces maisons.



La valeur réelle de chaque maison n'aurait pas dépassé 3 millions de francs burundais. L'ingénieur communal affirme que la tâche de supervision et de suivi était confiée à l'administration communale. Cette dernière a géré le projet dans l'opacité totale et aucune trace des coûts utilisés n'est claire. Toutes les maisons sont en état de démolition, des fissures y sont observables. Des

détournements de fonds et de corruption ont visiblement émaillé la construction de ce site de Gisheke. Les images ci-après démontrent l'état des maisons et témoignent de la gouvernance qui prévaut dans le pays, dans le silence complet des partenaires internationaux qui l'accompagnent.





III. DES ENSEIGNANTS NON PAYES PENDANT QUE DES ELEVES SONT IMPLIQUES DANS DES ACTIVITES POLITIQUES DU PARTI AU POUVOIR

III.1. Au moins 5018 enseignants n'ont pas eu leurs salaires du mois de juillet 2023

Au moment où le pouvoir dénonce des irrégularités dans le recensement des fonctionnaires de l'Etat et l'existence d'un nombre très élevé d'enseignants fictifs présentés dans plusieurs directions scolaires et qui ont été payés pendant des années sans être au service, l'heure est peut-être au redressement, même si les auteurs de ces tricheries restent impunis. Malheureusement, dans cette tentative de redressement, au moins 5018 enseignants n'ont pas été payés pour le mois de juillet 2023.

Suite à ces manquements, le ministère de l'Education donne jusqu'au 10 août 2023 pour que les directions scolaires confirment les identités des enseignants lésés en confectionnant des rapports contenant les noms et prénoms, leurs numéros matricule, le poste occupé, une attestation de services rendus et un bulletin de notation de l'année scolaire précédente. Les enseignants concernés ne cachent pas leur colère et leur surprise : « *Aucune information ne nous a été donnée. J'ai été surpris d'avoir trouvé que le salaire du mois de juillet n'avait pas été versé quand je suis allé à la banque. Nous demandons au ministère concerné par la question de nous remettre dans nos droits* », disait un de ces enseignants.

Le gel des salaires de ces enseignants intervient au moment où le Gouvernement avait annoncé que les fonctionnaires du secteur public allaient commencer à recevoir le nouveau salaire harmonisé dans le cadre de la mise en œuvre de la politique salariale.

III.2. Des activités scolaires paralysées en province Makamba suite à la finale du tournoi « Nkurunziza cup »

Les préparatifs et les matchs de football de la finale du tournoi « Nkurunziza cup » ont paralysé les activités scolaires à Makamba, province natale du Secrétaire Général du parti au pouvoir, Révérien Ndikuriyo. Les premiers résultats et les examens de repêchage de fin d'année scolaire qui devraient être présentés aux élèves le 2 juillet 2023 ont été retardés. Les élèves contraints de passer des journées entières sur le stade dénommé « Nkurunziza peace parc stadium de Gisenyi » pour préparer des danses à présenter le 08 juillet 2023, jour du match qui avait l'objectif de fêter l'anniversaire de la mort de l'auteur du troisième mandat anticonstitutionnel, mort le 08 juin 2020.

Des élèves contactés disent qu'ils faisaient beaucoup d'exercices physiques chaque après-midi après l'école et qu'ils étaient formés par des jeunes Imbonerakure. Pendant les week-ends, ces élèves se présentaient aux lieux des entraînements à 8 heures et rentraient vers 15 heures sans rien manger ou boire. Ils expliquent qu'il leur était difficile de faire la révision des matières scolaires à la maison. Quiconque s'absentait était intimidé et menacé de ne pas réussir ses examens.

Les parents quant à eux disent ne pas comprendre comment ils envoient leurs enfants à l'école et que les directeurs leur exigent de participer aux activités du parti.

Signalons que la proclamation des résultats des élèves a été reportée pour le 11 juillet 2023 dans toute la province de Makamba, alors que pour les autres écoles du pays, l'année scolaire avait été clôturée le 4 juillet 2023.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La crise économique au Burundi persiste et s'aggrave dans l'indifférence du Gouvernement et du Président qui ne cessent de vanter leur mérite en matière de développement du pays. Le font-ils exprès ou sont-ils ivres du pouvoir ? Les grognes, les inquiétudes de la population par rapport à leur vécu quotidien constituent la moindre des préoccupations du pouvoir qui jette la responsabilité de la misère à leurs gouvernés qu'il accuse plutôt de fainéantisme.

Dans ses discours contradictoires, le Président de la République fustige ses subalternes qui sucent la population de par leurs comportements égoïstes de corrompus et de détournes des fonds publics, mais les mesures concrètes restent vainement attendues. On voit des mesures qui aggravent plutôt les conditions de vie de la population.

Dans un pays que les institutions internationales classent en première position des pays les plus pauvres du monde, il est anormal que ses représentants continuent à se la couler douce, à nier l'évidence et à poser de nouveaux actes qui vont dans le sens de l'aggravation. Ceci témoigne de l'irresponsabilité politique et du mépris du peuple qu'il est censé servir. Au lieu de comprimer les dépenses de l'Etat et alléger les impôts et les taxes pour donner l'opportunité au peuple de se relever, il triple le budget et contraint son peuple de le financer. Il oublie le principe selon lequel « trop d'impôt tue l'impôt ». L'effet boomerang est possible, si ce pouvoir continue de mettre en avant sa gourmandise, au détriment du bien public et des intérêts de sa population.

Compte tenu de tout ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Au Gouvernement du Burundi :

- D'arrêter des mesures visant à maîtriser l'inflation sur les produits sensibles ;
- De mettre fin à la hausse d'impôts et taxes car cette dernière nuit gravement à la population ;
- De poursuivre et condamner les auteurs de la corruption et des malversations économiques et financières afin de récupérer tout ce que l'Etat a perdu ;
- De suivre de près la gestion quotidienne de l'Etat et de la gouvernance pour assainir la situation qui se dégrade du jour au lendemain ;
- De faire des enquêtes approfondies pour identifier les auteurs des détournements de fonds débloqués par le PNUD pour construire le site des sinistrés des catastrophes naturelles en province Cibitoke ;
- De payer sans délais les fonctionnaires de l'Etat dont les salaires du mois de juillet 2023 ont été injustement bloqués.